

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 30 mai 1984

La séance est ouverte à 14 heures.

• (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES—ON PROPOSE UN BLOCAGE D'UN AN

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, les prévisions de dépenses militaires mondiales pour l'année 1985 sont de un billion de dollars. Selon un reportage très sérieux du *Star* de Toronto, en date du 16 mai, l'ancien ambassadeur du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies et de l'OTAN, George Ignatieff, aurait qualifié ces dépenses d'épouvantables et d'absolument insensées.

Ce billion de dollars, s'il était versé dans un fonds commun international, pourrait changer la face de la planète. Il pourrait servir à nourrir 650 millions de personnes qui meurent de faim. Il pourrait aider plus d'une centaine de pays du tiers monde à atteindre l'autarcie. Il pourrait servir à lancer une opération mondiale de nettoyage des polluants mortels et à enrayer la plupart des maladies contagieuses.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture soutient qu'une tranche de seulement 10 à 15 p. 100 de ce billion de dollars pourrait supprimer la faim dans le monde. Le blocage des dépenses militaires pendant une année à travers le monde ne pourrait-il pas devenir le premier projet de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales?

Quelque 40,000 enfants succombent à la faim et à la maladie chaque jour et pour chacun d'eux, six autres vivent sans nourriture et en mauvaise santé.

Je me rends compte que ma proposition est fortement idéaliste mais pas davantage que d'entasser des humains dans des machines et de les projeter dans l'espace.

* * *

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

LA CONTRIBUTION DU CANADA À L'OTAN

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Cette semaine, monsieur le Président, les seize ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN se sont réunis à l'occasion du 35^e anniversaire de l'Organisation. Depuis 1949, l'OTAN a réussi à sauvegarder la paix et la liberté grâce à sa stratégie de dissuasion. Depuis 1949, cette stratégie a dissuadé les Soviétiques de se porter à l'attaque car, en dépit de tous les efforts déployés par le mouvement pacifiste, les pays de l'OTAN sont toujours convaincus que s'engager à ne pas avoir recours en premier aux armes

nucléaires ne ferait qu'inciter Moscou à attaquer l'Europe de l'Ouest avec des armes classiques.

A la réunion de l'Association du traité de l'Atlantique l'an dernier, M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré:

Une disparité d'armes et d'effectifs militaires, jointe au désir d'imposer sa volonté à autrui par force, a toujours incité des nations à prendre le risque de déclencher la guerre... La meilleure façon de sauvegarder la paix est de s'assurer que les arsenaux des deux camps sont à peu près de force égale.

Voilà le principe dont l'Alliance doit s'inspirer en cherchant à conclure des accords justes et vérifiables avec l'Union soviétique.

En tant que Canadiens, nous devons respecter nos engagements. D'après les prévisions de dépenses pour la défense en 1983, soit 2.1 p. 100 du PNB, nous sommes à l'avant-dernier rang parmi nos associés de l'OTAN, juste avant le Luxembourg. Nos associés de l'OTAN sont en droit de s'attendre à plus de notre part dans l'avenir.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LES PROPOS TENUS PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

M. Pierre Gimaiel (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'apprenais par les nouvelles que le ministre de l'Environnement du Québec faisait valoir la bonne volonté du gouvernement de sa province pour aller de l'avant dans un programme de rénovation de l'usine de raffinage du cuivre à la Noranda. Et j'ai été étonné de voir ce ministre arriver avec une telle politique et avec une telle déclaration quelques jours à peine après que l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du gouvernement canadien eût émis un rapport sur les métaux non ferreux et sur chacune des raffineries qui fondent de ces métaux à travers le pays. En effet, il n'y a eu aucune préoccupation de démontrée par le ministre de l'Environnement du Québec dans le dossier des pluies acides depuis plus de deux ans, monsieur le Président. Il est bizarre qu'après que le gouvernement canadien eût émis un rapport qui est excellent, qui est bien fait, qui définit chacune des nouvelles politiques et des nouveaux moyens technologiques à mettre en place pour combattre les pluies acides, et en même temps rénover la technologie déjà existante dans chacune des usines de raffinerie de métaux non ferreux, il est bizarre, dis-je, de voir ce gouvernement-là se «réveiller» et demander l'aide du gouvernement canadien quand c'est le ministre du gouvernement canadien lui-même qui a demandé, lors de la conférence fédérale-provinciale, où a refusé d'ailleurs de se présenter le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, à ce que ces politiques-là soient mises de l'avant.